



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

En cette période pré-estivale, l'information la plus importante est l'enquête publique qui se déroule actuellement.

Vous trouverez, au verso de cette feuille, des informations utiles concernant cette enquête, dont l'objectif principal est d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2 AU du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Tous les documents concernant cette enquête ont été mis en ligne sur le site internet de Mey.

Si vous avez des observations, Monsieur Yvan Bernet vous accueillera en mairie le 30 juin et le 07 juillet entre 17h et 19h. Vous pouvez également lui faire part de vos remarques par courrier ou par mail. Je reste bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Le conseil municipal en bref

Le conseil municipal s'est réuni le 10 mai et le 07 juin.

Personnel communal : le poste d'adjoint technique chargé de l'entretien des bâtiments (mairie et salle communale) a été modifié passant de 20 heures à 13 heures par mois.

Au service administratif, le poste de rédacteur a été remplacé par un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

Metz Métropole : le conseil a donné un avis favorable sur le projet de Metz Métropole d'obtenir le statut de métropole.

Finances : le conseil a rejeté la demande de subvention de l'association « Pour la qualité de vie, les loisirs et l'environnement à Mey ». Il a décidé d'instituer sur le territoire de la commune la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

Retrouvez le détail des délibérations sur le site internet de Mey.

A noter dans vos agendas...

Dimanche 25 juin, Gisingen vous invite à participer à sa JOURNÉE DE FÊTE dans le cadre du début du projet LEADER* « Produits régionaux en route »

PROGRAMME

11 heures : Marche sur la première partie de la route de promenade *Der Gisinger* (+/- 5 KM). Point de départ : Wanderparkplatz/Kirmesplatz (en face de la Gaustraße 46: GPS 49°19'59" nord - 6°39'12" est).

À partir de 12 heures : Déjeuner (des plats grillés, végétariens), buffet de gâteaux et crêpes.

À partir de 12h30 : Musique : Le groupe **The Projet GAP** avec Ilka Müggenburg, Christoph Schmitt et Udi Britz (chansons et guitare) et autres ; présentation musicale de Patrik H. Feltes des us et coutumes de la région de Sarre et la vie monacale au Moyen Âge.

14 heures : Programme musical par Herry Schmitt et les enfants de l'école primaire de Gisingen.

14 à 17 heures : Présentation de la fabrication artisanale de miel et des huiles alimentaires.

**Le projet LEADER finance une petite voiture pour les personnes âgées et moins mobiles et pour les randonneurs pendant la saison de la randonnée.*

Mey- 2 juillet

Place de l'Eglise/ rue de l'Ecole



PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 17 mai 2017 le maire de Mey a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du PLU

A cet effet, M. Yvan BERNET, Directeur industriel retraité a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. L'enquête se déroulera à la mairie de Mey, du 06 juin 2017 au 07 juillet 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Mey, les :

- 14 juin 2017 de 17h à 19h,
- 30 juin 2017 de 17h à 19h,
- 07 juillet 2017 de 17h à 19h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom de M. le commissaire-enquêteur ou adressées par mail à l'adresse de la mairie : commune.mey@wanadoo.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture dès qu'ils auront été transmis en mairie.

Le conseil municipal de la commune de Mey est l'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire est la personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur le site de la mairie en page d'accueil <http://www.mairie-mey.fr>

LES OBJETS DE LA MODIFICATION N°2

Par délibération motivée le 03/06/2015, le Conseil Municipal de Mey a pris l'initiative de mettre en œuvre une procédure de modification du PLU en vigueur pour satisfaire les objectifs suivants :

_ Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU du PLU en vigueur en procédant à toutes les modifications nécessaires dans les différentes pièces du PLU. Le projet envisagé est réalisable dans la zone 2AU du PLU du fait de sa proximité avec le tissu urbain existant et donc de la proximité des réseaux et de la possibilité de desserte de cette zone. La zone 2 AU se situe en face du terminus de la ligne 13 du réseau de transports en commun de Metz Métropole.

_ La collectivité profite également de la présente modification pour inclure la rectification de quelques erreurs matérielles figurant dans le règlement écrit des zones UA et UB.



Zone 2 AU

Une nouvelle assistante maternelle à Mey!

Voici son annonce :

Maman de 3 enfants de 12, 10 et 6 ans, assistante maternelle agréée, je cherche à garder un enfant en périscolaire pour la rentrée prochaine. J'habite à Mey dans une maison individuelle avec un beau jardin clos et arboré ainsi qu'une grande salle de jeux. Vous pouvez me contacter au 06.65.46.13.93. Merci et à bientôt peut-être !